



1170, GRANDE ALLÉE O.
QUÉBEC (QUÉBEC) G1S 1E5

INFO-NÉGO

Télébec

Personnel de bureau et groupe
connexe

Consœurs, confrères,

Votre comité de négociation a rencontré l'employeur à Montréal cette semaine.

Les discussions ont porté sur le normatif, c'est-à-dire vos conditions de travail.

Nous avons travaillé notamment sur :

- diminution de la durée d'inscription au dossier des mesures disciplinaires;
- un minimum d'heures garanties pour les temporaires et temps partiels;
- reprise des heures HCC;
- calendrier de vacances;
- mutations et affichage de postes.

Dans le cadre de ces rencontres, nous avons réussi à régler des points figurants à notre cahier de demandes syndicales.

Lors des discussions, nous nous sommes assurés que l'employeur saisisse l'importance de la sécurité d'emploi pour nous dans cette négociation. Cet enjeu déterminant n'étant pas encore réglé, nous souhaitons maintenant faire pression; c'est pourquoi vous serez sollicités afin de participer à des activités de mobilisation dans les prochaines semaines.

Deux semaines de négociations sont prévues en janvier 2018.

En toute solidarité,

Votre comité de négociation

Michel du Cap, délégué en chef Unifor, section locale 6003

Marco Allard-Delcambre, délégué Unifor, section locale 6003

France Paradis, représentante nationale Unifor